

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 juin 2004
(convocation du 14 juin 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOIX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis
M. CAZENAVE Charles à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET Alain à M. JOUVE Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Collecte des déchets ménagers - Création d'un 3ème Centre administratif et de garages - Approbation de l'avant programme - Décision d'étudier - Autorisation d'acquisition

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Plan Collecte repose en grande partie sur l'optimisation des tournées par rapport aux dépôts actuels et à venir. Il s'appuie en outre sur des centres de transfert indispensables à une organisation rationnelle des déplacements des moyens de collecte, dans la mesure où les deux sites principaux de traitement de l'agglomération sont excentrés par rapport à une grande partie du territoire.

Ainsi, **l'action n° 11** de ce plan propose, outre l'extension du dépôt de Bègles (sud de l'agglomération) et la restructuration du dépôt et centre de transfert de Bordeaux-Latule (centre et Est de l'agglomération), **la création d'un troisième dépôt (bureaux et garages) / centre de transfert** dans le secteur ouest de l'agglomération permettant,

- * de réduire l'activité du dépôt / centre de transfert de Bordeaux Latule et par conséquent d'en améliorer et sécuriser l'exploitation,
- * de transférer la totalité des services affectés au dépôt annexe de Bordeaux Louis Fargue (dont l'immeuble a été évacué pour cause de risque de péril),
- * d'améliorer considérablement les conditions de travail et d'hygiène du personnel actuellement affecté sur les deux sites précités,
- * de réduire globalement les coûts de fonctionnements des collectes par des gains obtenus grâce à l'optimisation des temps de trajets des véhicules de collecte.

Cette création assure également au service un outil en adéquation avec l'évolution de l'agglomération en autorisant des extensions d'infrastructures garantissant l'avenir et la pérennisation de son organisation. On notera qu'actuellement, une partie du personnel occupe des modules préfabriqués et que les conditions d'hygiène et de sécurité du site nécessitent une vigilance accrue.

Après consultation, les Maires d'Eysines et du Haillan se sont prononcés favorablement pour l'implantation d'un Centre administratif et de garages au bénéfice de la Direction Opérationnelle de l'Environnement comprenant :

- les bureaux administratifs, sur Eysines,
- les bureaux et garages des collectes sélectives, sur Eysines,
- les bureaux et garages des collectes porte-à-porte, sur le Haillan,

sur des terrains situés au carrefour de l'avenue Jean Mermoz et du chemin du Moulineau (voir plans joints en annexe).

De plus, afin de garantir la sécurité des deux roues par rapport à l'augmentation du trafic généré par la mise en œuvre de ces équipements, une piste cyclable sur trottoir sera réalisée tout le long de l'avenue Jean Mermoz, entre son intersection avec la voie de déviation d'Eysines et celle de l'avenue de Saint-Médard.

Par contre, les Maires d'Eysines et du Haillan sont défavorables à l'implantation du 3^{ème} centre de transfert, même si ce dernier pouvait bénéficier de solutions techniques novatrices différentes de celles existantes actuellement. Dans ces conditions, des solutions alternatives sont à rechercher sur d'autres sites, dans le secteur ouest de l'agglomération.

Ainsi, ce projet étant inscrit au Programme Pluriannuel d'Investissement, il est important de lancer les études correspondantes et de saisir les opportunités qui se présentent sur ce site.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- approuver l'avant-programme ci-joint,
- décider d'étudier le projet des équipements précités de la Direction Opérationnelle de l'Environnement sur les terrains du site retenu (plans en annexe),
- autoriser les acquisitions nécessaires à la réalisation du projet par voie amiable.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des Verts s'abstient et le groupe des élus Communistes et apparenté s'abstient
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
16 JUILLET 2004

M. DIDIER CAZABONNE

